



VOLUME XXIV, NUMÉRO 1, FÉVRIER 2013

LE BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

AVIS AUX PARENTS

*Période d'admission et
d'inscription des élèves
du primaire et du secondaire*
11 AU 22 FÉVRIER 2013

La demande d'admission est obligatoire pour tous les élèves qui fréquenteront une classe du préscolaire en septembre 2013 ou pour tous les élèves du primaire et du secondaire nouvellement arrivés sur le territoire de la Commission scolaire des Découvreurs qui comprend les arrondissements 3 (secteurs de Sillery et grande partie de Sainte-Foy) et 8 (secteurs Cap-Rouge, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures, Sainte-Foy-partie nord ouest).

La **période d'admission et d'inscription** aura lieu du **11 au 22 février 2013** inclusivement. Les parents des nouveaux élèves doivent se présenter à l'école de l'aire de desserte¹ avec l'original (grand format) du certificat de naissance² de l'enfant ainsi qu'un des 3 documents suivants :

- la carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- une copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- l'avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ).

Les parents des enfants qui fréquentent déjà une école de notre territoire (primaire ou secondaire) recevront le « Formulaire de demande d'admission et d'inscription » qu'ils devront remplir et retourner à l'école au plus tard le **22 février 2013**.

L'âge d'admission est fixé à cinq ans révolus avant le **1^{er} octobre 2013** pour les élèves du préscolaire et à six ans révolus avant le **1^{er} octobre 2013** pour les élèves du primaire. Il est possible de demander une dérogation à l'âge d'admission; une telle demande concerne des cas exceptionnels et des enfants considérés comme particulièrement aptes à fréquenter l'école. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent fournir un dossier complet à la direction de l'école d'ici le **22 février 2013**.

Pour une demande de scolarisation dans une commission scolaire autre que celle de résidence, les parents doivent remplir le formulaire « Entente de scolarisation dans une commission scolaire extérieure » en même temps que celui de l'inscription. Ce formulaire est disponible dans les écoles.

LE PRÉSCOLAIRE

Toutes les écoles primaires de la Commission scolaire des Découvreurs offrent la maternelle 5 ans à temps plein. Une journée spécialement réservée pour les inscriptions à la maternelle dans les écoles est prévue le jeudi **14 février 2013**, de **8 h à 12 h** et de **13 h à 18 h**. Les parents doivent se présenter à l'école de leur aire de desserte¹ dont les heures habituelles d'ouverture seront exceptionnellement prolongées ce jour-là, et apporter l'original (grand format) du certificat de naissance de l'enfant ainsi qu'un des 3 documents suivants :

- la carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- une copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- l'avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ).

Prenez note que le **Pavillon Marguerite-Bourgeois** de l'école Des Pionniers, tiendra sa journée d'inscription le mardi **12 février 2013**, de **8 h à 11 h 15** et de **12 h 30 à 19 h**.

LES ÉCOLES SECONDAIRES

Les élèves qui fréquentent déjà l'école secondaire **De Rochebelle**, le **Collège des Compagnons**, la **polyvalente de L'Ancienne-Lorette** et le **pavillon Laure-Gaudreault de l'école Des Pionniers** s'y inscrivent. Les nouveaux résidents sont priés de se présenter à l'école de leur aire de desserte¹ avec le dernier bulletin de leur enfant et l'original de son certificat de naissance.

Les élèves de 6^e année doivent remettre le formulaire de demande d'admission et d'inscription à leur école primaire. C'est la directrice ou le directeur qui acheminera les formulaires à l'école secondaire visée.

LE CHOIX D'UNE ÉCOLE

Les parents des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire peuvent choisir d'inscrire leur enfant dans l'école de la Commission scolaire qui correspond le mieux à leur préférence. Ce dernier y sera inscrit s'il y a de la place. Sinon, les règles prévues à la « Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire » s'appliquent. L'élève a droit au transport scolaire s'il fréquente l'école située sur l'aire de desserte¹ dans laquelle il réside et s'il répond aux critères prévus à la « Politique relative au transport scolaire ».

L'IDENTIFICATION DES SERVICES

L'admission obligatoire est suivie de l'identification des services éducatifs appropriés que ce soit au primaire ou au secondaire.

Dans le cas des élèves handicapés et/ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la démarche d'évaluation et du bilan des besoins et des capacités de l'élève permettra à la Commission scolaire d'identifier le ou les services appropriés. Les parents sont associés à l'ensemble de la démarche.

LES SERVICES DE GARDE

Les élèves du préscolaire et du primaire peuvent être inscrits au service de garde de l'école pour les périodes du matin, du midi et du soir. Des périodes de soutien aux travaux scolaires font généralement partie du programme d'activités. L'inscription se fait à l'école auprès de la technicienne ou du technicien du service de garde.

LES JARDINS D'ENFANTS

Deux jardins d'enfants a été mis en place pour les enfants de 3 et 4 ans. Ce sont des lieux où des activités de développement sont offertes sous forme « d'atelier » l'avant-midi, à quelques reprises au cours de la semaine. Le service est offert au Pavillon Saint-Charles de l'école **des Hauts-Clochers** et à l'école **Saint-Louis-de-France I**.

desdecouvreurs.ca



Commission scolaire des
Découvreurs

Tout pour ouvrir ses horizons

¹ Le territoire desservi par le transport scolaire pour un établissement. Voir sur le site Internet de la Commission scolaire dans la section « Écoles et centres » - Aires de desserte.

² Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être adressées à la Direction de l'état civil :
2735, boul. Laurier, Québec (Québec) G1V 5C5
Téléphone : 418 643-3900 et télécopieur : 418 644-0476

Programmes et concentrations offerts au secondaire et au primaire en 2013-2014

	COLLÈGE DES COMPAGNONS	DES PIONNIERS	POLYVALENTE DE L'ANCIENNE- LORETTE	DE ROCHEBELLE	DU VERSANT – NOTRE- DAME-DE-FOY	FERNAND- SEGUIN	FILTEAU – SAINT- MATHIEU	DES-COEURS- VAILLANTS
Programme d'Éducation internationale (PEI)			Secondaire 1 à 5	Secondaire 1 à 5				
Programme Football			Secondaire 1 à 5					
Programme PROTIC	Secondaire 1 à 5							
Concentration Anglais enrichi	Secondaire 1 à 5	Secondaire 1 à 3	Secondaire 1 à 5					
Concentration Multisports		Secondaire 1 à 3						
Concentration Hockey	Secondaire 1 à 5		Secondaire 1 à 5					
Concentration Langues et monde				Secondaire 1 à 5				
Concentration Multiarts		Secondaire 1 à 3						
Concentration Multisports	Secondaire 1 à 5	Secondaire 1 à 3						
Concentration Piano			Secondaire 1 à 5					
Concentration Patinage artistique	Secondaire 1 à 5							
Concentration Scientifique	Secondaire 1 à 2							
Programme Sports, arts, culture et entrepreneuriat (SAC)								1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle
Programme d'Éducation internationale primaire (PEI)							1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle	
Programme PROTIC					1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle			
Programme à vocation scientifique						1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle		
Programme d'enseignement intensif de l'anglais*								

Notes : * Les écoles Cœur-Vaillant-Campanile, Hauts-Clochers, Des Pionniers, Fernand-Seguin, Le Ruisselet, Les Bocages, Primevères-Jouvences et Les Sources offriront le **programme d'enseignement de l'anglais intensif**. Les noms des autres écoles qui offriront le programme en septembre 2013 seront ajoutés sur le site Internet de la Commission scolaire desdecouvreurs.ca
Les élèves des programmes PEI à l'école secondaire De Rochebelle, PROTIC et Langues et monde ont accès à un programme d'anglais enrichi.
Les élèves du PEI de l'école secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette ont accès à un programme d'anglais enrichi.

LISTE DES ÉCOLES

ÉCOLES PRIMAIRES

LES BOCAGES 418 877-8003

4832, des Landes, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2C2

DES PIONNIERS 418 878-4551

Pavillon MARGUERITE-BOURGEOIS

315, Route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 1G7

Pavillon DE LA SALLE

99, du Collège, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 1H1

L'ARBRISSEAU 418 652-2178

4675, Promenade-des-Sœurs, Québec G1Y 2W2

MARGUERITE-D'YOUVILLE 418 652-2176

1473, rue Provancher, Québec G1Y 1S2

LES SOURCES 418 877-8000

1181, Robert-L. Séguin, Québec G1X 4P5

LES PRIMEVÈRES – JOUVENCE

École LES PRIMEVÈRES 418 871-6418

1465, rue Félix-Antoine-Savard, Québec G2E 3M3

École JOUVENCE 418 871-6417

215, boul. Saint-Yves, Québec G2G 1J8

L'ÉTINCELLE – TROIS-SAISONS

École L'ÉTINCELLE 418 871-6415

1400, rue Falardeau, Québec G2E 2Z6

École TROIS-SAISONS 418 871-6414

1455, rue Buffon, Québec G2E 5H7

LE RUISSELET 418 871-6410

1745, rue Saint-Olivier, L'Ancienne-Lorette G2E 4S1

DES HAUTS-CLOCHERS

Pavillon NOTRE-DAME 418 871-6412

1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette G2E 3B4

Pavillon SAINT-CHARLES* 418 871-6409

1350, rue Saint-Charles, L'Ancienne-Lorette G2E 1V4

ÉCOLE-DES-COEURS-VAILLANTS

École COEUR-VAILLANT – CAMPANILE 418 652-2173

3645, chemin Sainte-Foy, Québec G1X 1T1

École COEUR-VAILLANT 418 652-2153

3430, boul. Neilson, Québec G1W 2W1

ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

FILTEAU – SAINT-MATHIEU

École FILTEAU 418 652-2152

830, rue Saurel, Québec G1X 3P6

École SAINT-MATHIEU 418 652-2155

995, ave Duchesneau, Québec G1W 4B1

ÉCOLE DU VERSANT

École SAINTE-GENEVIÈVE 418 652-2154

700, rue Cherbourg, Québec G1X 2V9

École NOTRE-DAME-DE-FOY 418 652-2101

762, Jacques-Berthiaume, Québec G1V 3T1

FERNAND-SEGUIN 418 652-2107

2590, rue Biencourt, Québec G1V 1H3

SAINT-MICHEL 418 684-0054

1255, ave Chanoine-Morel, Québec G1S 4B1

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE – SAINT-YVES

École SAINT-LOUIS-DE-FRANCE* 418 652-2150

1550, route de l'Église, Québec G1W 3P5

École SAINT-YVES 418 652-2105

2475, rue Triquet, Québec G1W 1E3

MADELEINE-BERGERON 418 652-2104

1088, route de l'Église, Québec G1V 3V9

ÉCOLES SECONDAIRES

DE ROCHEBELLE 418 652-2167

1095, de Rochebelle, Québec G1V 4P8

COLLÈGE DES COMPAGNONS 418 652-2170

3643, des Compagnons, Québec G1X 3Z6

DES PIONNIERS 418 878-4551

Pavillon LAURE-GAUDREAU

130, Jean-Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2P2

POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE 418 872-9836

1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette G2E 3C6

* Cette école offre un jardin d'enfants pour les trois et quatre ans.